



## Congés légaux + congés enfant malade

Par **LE GOYET\_old**, le **16/10/2007** à **17:38**

Madame, Monsieur,

Je travaille au sein du réseau LAFORET IMMOBILIER en tant qu'assistante commerciale. Je souhaiterais avoir des renseignements concernant les congés : Je travaille 25 heures au sein de cette entreprise (lundi après midi, mardi, jeudi et vendredi). Lorsque je pose des congés mon responsable d'agence me décompte 6 jours par semaine du lundi au samedi, es-ce normal ??

Avons - nous également le droit à des jours pour enfant malade ?? Mon enfant a été malade dernièrement, j'ai fourni un justificatif médical, 1 jour de congé m'a été décompté !

Merci de vos réponses

Dans cette attente,

Sincères salutations

G. LE GOYET